



HAUTS  
DE  
SEINE  
  
NORD  
ET  
SUD

## RENCONTRE DLU / ORGANISATIONS SYNDICALES 18 FEVRIER 2008



Les secrétaires de section des organisations syndicales Impôts et Trésor des Hauts-de-Seine ont été convoqués par M. Bourgeon pour faire le point sur les informations SIP/DLU et convenir d'un calendrier de travail.

Lors de l'introduction faite par le Directeur, il est apparu rapidement que les informations nouvelles étaient peu nombreuses et **qu'en réalité M. Bourgeon avait convoqué cette réunion pour demander aux organisations syndicales leur accord pour avancer les réunions paritaires concernant la mise en place des SIP et engager les travaux d'aménagement des locaux sans attendre les Comités Techniques Paritaires (CTP) décisionnels.**

Pour sa part, la CGT a rappelé que le 29 janvier, les agents de la DGFIP avaient massivement fait grève. Le message est clair : assez des suppressions d'emplois, des restructurations, de la dégradation des conditions de travail. La grève a été particulièrement forte dans les CDI où les agents sont déjà confrontés aux conséquences des restructurations (CDI-CDIF) et sont sous la menace de mise en place des SIP.

Nous constatons qu'un nombre important des suppressions d'emplois décidées pour 2009 est effectué dans les services (DGI et CP) destinés à constituer les SIP (voir tableau).

Face au refus de satisfaire les revendications et à l'obstination à poursuivre la casse du statut et du service public, le sentiment grandit qu'il n'y a que par la grève et les manifestations que l'on se fera entendre. D'ores et déjà, les organisations syndicales de la DGFIP appellent les agents à la grève le 19 mars.

**Dans ces conditions, la CGT a indiqué qu'elle n'était pas favorable à une anticipation de quoi que ce soit dans le cadre du calendrier SIP-DLU.**

12 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS NETTES DANS LES FUTURS SIP EN 2009			
SITES	FISCALITE	GESTION PUBLIQUE	TOTAL
ASNIERES	-	+ 0,5 B ; - 1 C	- 0,5
BOULOGNE	-	+ 0,5 B ; - 1 C	- 0,5
CLICHY	- 1 C	- 0,5 C	- 1,5
COLOMBES	- 2 C	+ 0,5 B ; - 1 C	- 2,5
COURBEVOIE	-	+ 0,5 B ; - 1 C	- 0,5
GENNEVILLIERS	- 1 C	+ 1,5 B ; - 1 C	- 0,5
ISSY LES Mx	+ 1 B	+ 0,5 B ; - 1 C	+ 0,5
LEVALLOIS	-	- 0,5 C	- 0,5
NANTERRE	-	+ 1 B ; - 0,5 C	+ 0,5
NEUILLY	-	- 0,5 B ; - 1 C	- 1,5
SAINT CLOUD	-	- 1 C	- 1
MONTRouGE	+ 1 A ; - 1 B ; - 1 C	+ 0,5 B ; - 1 C	- 1,5
SCEAUX	-	+ 0,5 B ; - 2 C	- 1,5
SEVRES	+ 1 B ; - 2 C	+ 0,5 B ; - 0,5 C	- 1

## INFORMATIONS NOUVELLES

- ↪ L'installation du SIP à Gennevilliers prévue initialement pour 2011 est avancée à 2010.
  - ↪ L'origine DGI ou CP des cadres chargés d'encadrer les SIP a été publiée. Pour les SIP d'Issy, Montrouge, Vanves, Gennevilliers, St-Cloud, Nanterre Ville, Sceaux-Sud et Boulogne Nord, le chef sera d'origine DGI. Pour tous les autres SIP (Asnières, Colombes, Neuilly, Sèvres, Suresnes, Clichy, Nanterre Sud-Ouest, Sceaux-Nord, Boulogne-Sud, Courbevoie et Levallois), il sera d'origine CP.
  - ↪ L'accueil DGI-CP «de proximité» sera instauré au 1er septembre. Les avis d'imposition en feront mention. Nous avons appris que l'ensemble des sites (**SIP, Trésoreries Impôts, CDI et Trésoreries de proximité**) sera concerné dès cette année. Un module de formation sur 3 jours est proposé par la DG (1 journée pour la découverte des deux réseaux et 2 jours pour la connaissance du métier de l'autre réseau). Aux dires de la Direction, 160 agents sont concernés dans le département (les collègues travaillant dans les HDF ayant déjà reçu les formations «accueil commun»). La note de la DG précise que seront formés les agents déjà chargés de l'accueil dans leur site. La délégation CGT a tenu néanmoins à souligner que, dans les petites Trésoreries, les agents chargés de l'accueil sont très nombreux et pas spécialement dédiés au recouvrement de l'Impôt. La Direction a répondu qu'elle adapterait les formations en fonction de la situation particulière de telle ou telle structure. Cet accueil fiscal consistera donc à répondre aux questions simples d'assiette ou de recouvrement, la délivrance d'imprimés... Par contre, tout contribuable qui saisit l'accueil fiscal, quel qu'il soit, n'aura qu'un seul interlocuteur (le site qui l'aura réceptionné). Il se mettra alors en place un système de «front-office» (accueil fiscal) et «back-office» (service compétent) si le dossier nécessite une instruction approfondie. Un interlocuteur dédié sera désigné dans les CDI et les Trésoreries pour informer du suivi des dossiers.
- La Direction a également évoqué la possibilité d'implantation d'une cellule à la DLU chargée du soutien des petites structures saisies par un contribuable.

## LE PROJET DE CALENDRIER DE LA DIRECTION

- ↪ Une réunion de travail sur les aspects immobiliers (à noter que des travaux structurants sont déjà engagés à Montrouge, à Issy et à Sèvres).
- ↪ Un CTP informel-groupe de travail (Impôts Nord-Sud et Trésor) en mars.
- ↪ Un Comité Hygiène et Sécurité (CHS) «à proximité du CTP».
- ↪ Après le CTP, examen site par site des travaux.
- ↪ Engagement des travaux avant la campagne IR partout où c'est possible sinon cet été.
- ↪ CTP décisionnel sur les SIP en juillet.
- ↪ CAP d'affectation des agents.

Concernant la DLU, la Direction est toujours dans l'attente de la validation par la Centrale de son projet. La Direction réunira les 3 000 agents de la DLU lors d'une douzaine de réunions courant mars-avril.

## AUTRES QUESTIONS ABORDEES PAR LA CGT

**Situation des agents de Direction souhaitant passer de Nanterre à Vanves ou l'inverse :**  
M. Bourgeon a répondu qu'il y avait entre dix et quinze agents de Vanves ou de Nanterre concernés. Ils feront une demande de mutation. Selon la date de validation de la DLU, ces demandes pourront être prises en compte ou pas dans le mouvement national de mutations 2009. Si elles ne peuvent pas être prises en compte dans le cadre du mouvement, les agents

seront détachés ou mis à disposition de la nouvelle direction sur la base de leur fiche de mutation.

La CGT a indiqué qu'un nombre significatif des agents de la 5ème division de Nanterre (transférée à Vanves) souhaitant rester à Nanterre, exprimait le vœu de conserver leur métier (contrôle fiscal). Nous estimons donc que la question du maintien d'une antenne de cette division à Nanterre -comme c'est prévu pour d'autres divisions à Vanves- est posée. L'administration refuse cette perspective. Selon M. Bourgeon, *«on ne peut pas tout faire. Maintenir à Vanves de façon durable un second pilier de la direction et tout découper en morceaux. On ne va pas créer une antenne pour garder deux ou trois agents en contrôle fiscal»*. Le DSF a rappelé qu'il garantissait le maintien des collègues en direction. *«Je vais leur demander dans quel service ils veulent aller et on s'efforcera d'en tenir compte en fonction des places disponibles»*. La direction va rencontrer prochainement les agents concernés.

**Situation des agents EDRA et ALD :** Nous sommes revenus sur le sujet pour réaffirmer qu'il n'était pas acceptable que des agents EDRA Nord ou Sud (ou ALD) se retrouvent affectés «Hauts-de-Seine» du fait de la constitution de la DLU. Un agent actuellement affecté EDRA 92 Nord ou Sud qui ne souhaite pas devenir EDRA 92 doit avoir la possibilité de garder son affectation jusqu'à ce qu'il puisse obtenir une résidence, c'est à dire au 1/9/2010.

Sur ce point, M. Bourgeon a rappelé qu'il avait pris l'engagement de maintenir les affectations Nord et Sud jusqu'au 1/9/2009. Pour la période suivante, il a déclaré que la DG fixerait les règles.

**Concernant l'organisation dans les services fusionnés :** La délégation CGT a demandé si un calibrage des effectifs transférés des Trésoreries mixtes a d'ores et déjà été effectué. Dans le cadre de la mise en place des SIP en 2009, la Trésorerie d'Issy les Moulineaux est, par exemple, concernée. En effet, cette Trésorerie va être découpée en 2 (la partie recouvrement rejoindra le SIP et la partie SPL restant sur place). Nous avons demandé des explications sur les modalités de calibrage des effectifs, encadrement compris, les possibilités de refus de transfert des agents... La Direction nous a répondu que ces opérations étaient en cours. La prise en compte de la nouvelle situation de la Trésorerie après le transfert du recouvrement a également été abordée. En effet, les contribuables sont habitués à se rendre à l'adresse actuelle, gageons qu'il faille un temps certain pour les habituer à se rendre directement à l'adresse du SIP. Quelle sera la prise en charge de l'accueil à Raymond MENAND? Quel sera la prise en compte par la Direction de cette activité «parasite» de la nouvelle Recette Municipale?

Nous avons également fait remarquer que l'ancienne Direction de la TG avait été très active en matière de spécialisation et de fusion de Trésoreries. Certaines d'entre elles se retrouvent désormais dans le périmètre de plusieurs SIP (Nanterre et Sceaux). Quelques mois après avoir fusionné les fichiers RAR et les équipes, il va donc falloir «défusionner» ces Trésoreries. Les conséquences ne sont pas banales et auront des répercussions sur l'organisation du travail. Il y aura donc un SIP recouvrant le périmètre de l'actuel CDI de **Nanterre-Ville** avec une partie recouvrement de Nanterre et un second SIP recouvrant le périmètre de l'actuel CDI de **Nanterre Sud-Ouest** avec une partie recouvrement de Rueil. Idem pour ce qui concerne Sceaux : **Sceaux Nord** avec le recouvrement des communes de Sceaux, Bourg la Reine, Fontenay et le Plessis et **Sceaux Sud** (Antony et Châtenay).

**Face à cette gestion opaque, les représentants CGT appellent les collègues à développer la mobilisation pour la satisfaction des revendications.**

## INFOS ANTILLES

Nous apprenons aujourd'hui que le sang a coulé en Guadeloupe, notre camarade Jacques BINO est décédé dans la nuit du 17 au 18 février dans des circonstances tragiques. Il avait été le secrétaire de la section SNADGI de la Guadeloupe. La CGT apporte son soutien à sa famille ainsi que sa solidarité avec l'Outre-Mer.

Le puissant mouvement en cours contre la vie chère qui se développe aux Antilles, avec un vaste rassemblement des forces sociales politiques et culturelles en Guadeloupe (LKP), en Martinique (collectif du 5 février) a des contenus revendicatifs qui concerne l'ensemble des peuples d'outre-mer, mais aussi dans une autre proportion la population de l'hexagone sur le pouvoir d'achat, l'emploi, le logement, le contrôle des prix...

L'exigence en outre-mer comme dans l'hexagone d'une augmentation des salaires se heurte au refus du Gouvernement et du patronat sur un nouveau partage des richesses pourtant indispensable avec la volonté de faire payer la crise par tous, tout en continuant d'engranger les profits de la défiscalisation, des exonérations, des subventions nationales et européennes.

Au-delà, les grévistes et manifestants des Antilles veulent une véritable rupture politique et économique en réclamant un véritable contrôle public sur les importateurs distributeurs qu'ils dénoncent comme des « profiteurs » d'un dispositif dont le monopole conduit à des marges sur les produits de consommation de bases considérables (ex. : les pâtes + 97 %).

A juste titre, ils veulent mettre un terme à des économies locales de dépendance, de sous-développement, faisant comme ils l'expriment des « colonies de consommation ». A cet égard, le combat qu'ils mènent se porte sur des intérêts communs avec les salariés et retraités de l'hexagone.

### Les Représentants CGT

**Karine LEPILEUR**

CDI Montrouge

**Philippe KERGOAT**

TP Amendes

**Luc BENOIT**

HDF Nanterre



# Bulletin d'adhésion

## *J'adhère à la CGT :*

NOM : ..... Prénom : .....

Grade : ..... Echelon : .....

Lieu de travail : ..... Tél : .....

Adresse électronique : .....

Date : ..... Signature :

Pour la DSF Sud - A remettre à Philippe GEOFFRE (CDI Montrouge) ou à un militant CGT

Pour la DSF Nord - A remettre à Luc BENOIT (HDF Nanterre) ou à un militant CGT

Pour le Trésor - A remettre à Carole LAFON (TG-Case CGT) ou à un militant CGT